

Rapport public Parcoursup session 2024

IFPRA - Lycée Alain - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

IFPRA - Lycée Alain - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (18064)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Alain - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (18064)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Résultats en première et en terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Quantitatif	Les notes de première et de terminale	Essentiel
Savoir-être	Quantitatif	La fiche avenir est évaluée dans ce champs ainsi que les appréciations des bulletins.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualitatif	La lettre de motivation est lue et évaluée. Le jury appréciera l'individualisation de la lettre ainsi que la projection du candidat dans la formation demandée.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers des candidatures confirmés sont imprimés, lu et appréciés par le DDFPT.

L'équipe pédagogique est sollicitée à consulter les dossiers de candidats qui laisse cette première lecture à réflexion.

Une attention particulière est portée sur les résultats en Maths - Physiques Chimie et en enseignement professionnel.

Les candidats qui ont un dossier faisant référence à une attitude à revoir sont les premiers invités à un entretien individuel au travers de l'agenda Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement conseillé aux candidats de s'appliquer sur ce projet qui est essentiel dans cette procédure de recrutement. Il ne doit pas prendre l'aspect d'une lettre générique. Il doit prendre appui sur les compétences du candidat et sur la formation que nous proposons. Il ne doit pas seulement faire référence au titre du diplôme mais bien aux aspects professionnels de celui-ci. Il est conseillé aux candidats de s'appliquer sur la syntaxe et de faire relire et corriger l'orthographe. La session 2023 regrête le peu de rendez-vous pris au travers de l'agenda parcourup. Tous les candidats doivent consulter régulièrement le portail car ils sont systématiquement invités à un entretien individuel.

Signature :

Cécile DA COSTA DIAS,
Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -
Lycée Alain